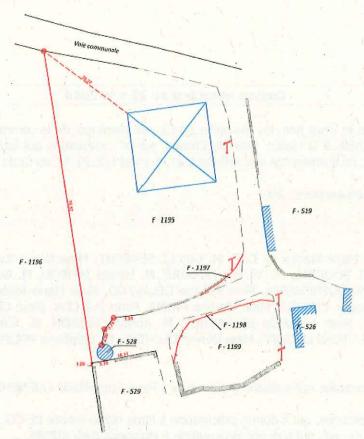
DEL 20.06.2014-063 : Gamer - régularisation de l'assiette foncière de la voie communale

Le maire expose à l'assemblée délibérante la situation des circulations au village de Gamer.

Au vu de ces éléments, il apparaît utile que les parcelles cadastrées dans la section F sous les numéros 1197 et 1198 qui appartiennent déjà à l'emprise physique de la voie communale, deviennent propriétés de la commune afin de garantir un passage suffisamment large.



Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Décide d'acquérir à titre gratuit les parcelles suivantes auprès de messieurs Jean-Paul Louis Brod et Joël Albert Joseph Brod ou toute personne physique ou morale pouvant s'y substituer :

Section	N°	Contenance
F	1197	16 m ²
F	1198	58 m ²

Décide que les frais d'acte seront à la charge de la Commune

Autorise monsieur le maire à signer l'acte à intervenir qui sera établi dans l'étude de Maître Bazin, notaire à Bannalec.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Reçu à la Préfecture du Finistère le 25 JUIN 2014

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

L'An deux mil quatorze, le vingt juin, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h30, à la Mairie, salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été donnée le douze juin deux mil quatorze, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29.

Etaient présents :

M. Yves ANDRÉ, Mme Marie-France LE COZ, M. Guy LE SERGENT, Mme Nicole RIOUAT, M. Christophe LE ROUX, Mme Pascale LE BOURHIS, M. Jérôme LEMAIRE, M. Marcel JAMBOU, M. Gérard VIALE, M. Alain LE BRUN, Mme Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ, Mme Patricia DELAVAUD, Mme Marie-Josée TOULLEC, Mme Marie-Laure FALCHIER, M. Roger CARNOT, Mme Martine PRIMA, Mme Eva COX, Mme Christelle COUTHOUIS, M. Stéphane LE GUERER, Mme Christelle BESSAGUET, M. Arnaud TAËRON, M. Stéphane LE PADAN, Mme Laurence ANSQUER, M. Michel LE GOFF, Mme Denise DECHERF, M. Stéphane POUPON.

Etaient absents:

Mme Nicole RIOUAT, excusée, qui a donné procuration à Mme Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ (partie en cours de séance),

Mme Josiane ANDRÉ, excusée, qui a donné procuration à Mme Marie-France LE COZ,

M. Sylvain DUBREUIL, excusé, qui a donné procuration à Monsieur Yves ANDRÉ,

M. Guy DOEUFF, excusé, qui a donné procuration à Monsieur Roger CARNOT,

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Yves ANDRÉ, Maire. Le Conseil Municipal a choisi M. Jérôme LEMAIRE, Conseiller Municipal, pour secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal est mis aux voix.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 4 avril 2014.